

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE  
DE  
BOUC BEL AIR

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20240415-24\_02\_38-DE

S<sup>2</sup>LO

EXTRAIT DU  
REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le 15 avril

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

N°24.02.38

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 avril

Présents	24
Pouvoirs	9

**MEMBRES PRESENTS** : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Roger MOSSÉ, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Catherine BIENFAIT, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Hervé CAYLA, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

**POUVOIRS** : Maëva GAUTELIER à Stéphan PIERRACCINI (départ Délibération n°24.02.25), Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine FOULON à Corinne LE MEUT, Florian PARIS à Joseph CASSARO, Patricia COTTI à Yann PERTUISEL, Camille GAIDO à Christine SICCARDI, René ALBERICCI à Philippe CANOBIO, Hortense MALLIÉ à Thomas BERGÈRE, Julien BOULARD à Sophie SURACE.

Maëva GAUTELIER a été élue secrétaire.

**OBJET :**  
**TRAVAUX**  
**D'AMELIORATION EN**  
**FORET COMMUNALE**  
**- PROGRAMME 2024 -**  
**DEMANDE DE**  
**SUBVENTION AU**  
**CONSEIL**  
**DEPARTEMENTAL**  
**DES BOUCHES DU**  
**RHÔNE**

Il demande l'autorisation de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental 13 au titre des travaux d'amélioration en forêt communale, programme 2024. Les opérations proposées seront effectuées en maîtrise d'œuvre.

**OBJET DE L'OPERATION :**

Cette opération consiste à réaliser une réduction de la biomasse et à développer des semis ainsi que des feuillus en sous-étage autour des bâtiments communaux, des parcelles et des voies communales. Ces travaux seront réalisés sur une surface totale de 9,86 ha et consisteront en un abattage avec démontage des pins d'Alep, un broyage mécanique des rémanents de coupe, un élagage des arbres restants et un débroussaillage sélectif manuel et mécanique.

Les lieux concernés sont l'avenue du 8 mai 1945, École des Pins, Boulevard Guynemer/Chemin de Castillone, Crèche les Frimousses.

L'estimation prévisionnelle totale des travaux s'élève donc à **un montant HT de 32 666 €.**

**Financement :**

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20240415-24\_02\_38-DE



Le plan de financement de ces travaux

est établi comme suit :

Conseil Départemental	60 %	19 599,60 €
Financement Communal	40 %	13 066,40 €
TOTAL	100 %	32 666,00 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu l'avis favorable de la commission Ville nature du 04 avril 2024,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré,

**A l'Unanimité,**

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits  
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte-tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le : .....  
et de la publication le : .....

Richard MALLIÉ,  
Maire.